

Informations brèves du CJB (séance du 27 juin 2012)

La Neuveville, le 4 juillet 2012

Bourse de Bruxelles : Florence Aellen lauréate

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé une bourse pour la 2^e fois depuis qu'il a rejoint un partenariat visant à mettre à disposition d'artistes régionaux un atelier à Bruxelles. La lauréate est Florence Aellen, artiste originaire de Tavannes et domiciliée à Bienne active dans les arts visuels et la scénographie, qui bénéficiera en 2013 d'une possibilité de se livrer à des activités de recherche artistique et de développer ses travaux. Le CJB est locataire d'un atelier bruxellois en commun avec les cantons du Jura et de Neuchâtel ainsi que les villes de Bienne et Yverdon. Tous les 4 ans, il dispose de 2 périodes de 6 mois durant lesquelles il accorde une bourse à un-e artiste du Jura bernois, ayant un lien étroit avec le Jura bernois ou domicilié-e dans le canton du Jura. Les candidatures sont examinées par la commission francophone chargée des affaires culturelles générales qui transmet au CJB sa proposition pour ratification. La prochaine mise au concours interviendra en 2013 en vue d'un séjour en 2014 (cf. règlement de la bourse et CV de la lauréate en annexe).

Dégâts des campagnols

Le CJB apporte son soutien à une démarche de la Chambre d'agriculture du Jura bernois auprès du canton suite aux dégâts provoqués par les campagnols dans certaines prairies situées en zone de montagne. Il estime qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle pour laquelle des mesures spéciales de soutien pourraient être prises. Les agriculteurs qui ont été touchés sont en effet doublement pénalisés. Premièrement parce que l'obligation de semer à nouveau ou d'acheter du fourrage a entraîné des coûts supplémentaires. Deuxièmement parce que 2012 est une année de référence pour le calcul des contributions dans le cadre de la politique agricole 2014-2017. Or il serait difficilement acceptable que des mesures d'achat de fourrage ou de diminution du cheptel, extraordinaires et limitées à une seule année, impliquent des réductions de paiements directs sur l'ensemble de la période (cf. annexe).

Autres dossiers

Dans sa séance du 27 juin 2012, le CJB a également :

- accueilli André Mercerat (parti libéral-radical, Champoz) qui a été élu en remplacement de Jean-Jacques Schumacher, démissionnaire ;
- pris position sur une modification de l'ordonnance sur les communes en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé, ou MCH2 (cf. annexe) ;

- approuvé un mandat interjurassien visant à éliminer les doublons entre les sites de Moutier et Delémont pour la formation des menuisiers et des installateurs-électriciens, conformément aux orientations stratégiques prise lors de la réorganisation qui a mené à la création du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) ;
- pris connaissance du plan d'action 2011-2014 du projet Développement de l'offre touristique interjurassienne (DOTI) et demandé à être régulièrement tenu au courant de l'avancée des travaux ;
- approuvé la contribution bernoise à un projet interjurassien de politique régionale visant à promouvoir la vente directe de produits agricoles.

Fermeture du secrétariat du CJB

Le secrétariat sera fermé du 12 juillet au 5 août.

Annexes

- Règlement de la Bourse de Bruxelles et CV de la lauréate
- Lettre à l'office de l'agriculture et de la nature concernant les dégâts des campagnols
- Prise de position sur une modification de l'ordonnance sur les communes (introduction du MCH2)

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73